



Affiliation FFCT & FFC



Affiliation FFCT & FFC

## Compte-rendu C. A. du 04 Février 2015

**Présents** Maurice CARRIER - Laurent COSS - Monique DIDIER - Joël DIGAUD - Colette GUILLON - - Danielle LAUGIER - Patrick PENOT - René PERROT - François RABATEL - Stéphane SANCHEZ - Pierre SERRE - André TRIMAILLE

**Excusés:** Jean- Michel FRAYSSE - Patrick PENOT

### 1 – PREPARATION ET ORGANISATION DU LUNDI DE PÂQUES

#### ➤ Livret de publicités

- Retours positifs des encarts publicitaires qui doivent être communiqués avant le 8 février à Pierre SERRE ; Françoise Patry ira chez Albanet et Pierre Serré chez Espace Couleurs.
- Page de garde : seul le logo de la mairie est à changer.
- Des « flyer » seront édités.
- Monique Didier contacte KONY pour faire diffuser un « flyer » et demander une « flamme »

#### ➤ Circuits randonnées cyclotourisme

André Trimaille a préparé les circuits. Maurice Carrier se charge de les tracer sur les cartes. Les fléchages seront vus à la réunion mensuelle.

#### ➤ Circuits pédestres

Danielle Laugier confirme que ce seront les mêmes circuits que l'an dernier. Donc tout est prêt.

#### ➤ Courses FFC

- Sono : Stéphane Sanchez contacte la mairie et Florian pour la sono du Comité des Fêtes et Maurice Carrier contactera François Grosjean.
- Caravane : voir avec Patrick Penot qui auparavant se chargeait d'aller la récupérer à Rives.
- Branchement électrique : Laurent Coss prend contact avec La MIG ou SAFADI.

#### ➤ Buvette Boudin Brioches

- Les chaudières sont réservées ( Monique Didier doit voir pour celle du Comité des Fêtes)
- Brioches : François Rabatel propose de les fabriquer avec Alexandre (son fils). Pour une brioche de 600 g le cout est de 3.5 € ou alors le GCC se charge des achats et le travail et la farine sont facturés 200 €. Le CA retient la première proposition mais pour une brioche de 800 g. à 4 €. François Rabatel en reparle avec Alexandre.
- Il faudra vendre des sandwiches à la buvette et des saucisses chaudes. Monique Didier se charge de ce poste.
- Café : Maurice Carrier demande un percolateur à René Jallut.
- Les autres points seront vus en réunion mensuelle le 27 février.
- 

#### ➤ Recensement des besoins en personnes par poste

- Randonnée pédestre : 8 (3 aux inscriptions, 5 au ravitaillement)
- Randonnée cyclotourisme :
  - Accueil : 3 qui passeront à d'autres postes après.
  - Inscriptions + assiettes + café + retour : 10

- Commandes boudins brioches : 1
- Ravitaillement Chatenay : 5
- Ravitaillement Chasselay : 3
- Courses FFC
  - Mise en place des barrières .... 2
  - Vérification des routes : 1
  - Câblage : 1
  - Engagements, gestion des dossards et des transpondeurs : 3 (Stéphanie Coss, Isabelle Sanchez, Sandrine Trévisanuto )
  - Signaleurs : 7 le matin, 7 l'après midi
  - Compte-tours et cloche : 1
  - Motos : 2 (Patrick Robin Brosse, Hervé Giroud, Raphaël Laugier.)
  - Parking : 2
  - Podiums : 2

- Buvette Boudins Brioches à voir en réunion mensuelle le 28 février.

*C'est vraiment un minimum par poste et nous aurons besoin de toutes les bonnes volontés pour assurer la réussite de cette journée.*

## **2 – ORGANISATION DU BRM 200 du samedi 14 mars 2015**

Les dossiers en préfecture de l'Isère, de l'Ain, de la Savoie sont faits.

Départ 7 heures donc il faut ouvrir les inscriptions dès 6 heures.

Les permanences pour les retours seront à finaliser lors de la réunion mensuelle du 27 février.

## **3 – COURSES FFC**

Le 15 mars à Aubenas pour les cadets

Le 22 mars à Technisud Grenoble pour les cadets

Le 28 mars sélection Comité isère

Le 29 mars Vaulx en Velin pour les cadets

Le 7 février sortie Comité Isère à Voiron

La sortie Comité Isère prévue à Gillonnay le 28 février sera certainement annulée : une animation étant prévue sur Grenoble.

## **4 – ECOLE CYCLO**

Les mauvaises conditions météorologiques perturbent le fonctionnement de l'école cyclo. Beaucoup d'absentéisme mais André Trimaille souligne le très bon comportement des jeunes qui téléphonent pour excuser leurs absences. Faut-il envisager un chauffage pour Gyltiss ?

Le 25 février l'école cyclo devrait pouvoir se rendre au gymnase de Brezins.

Il est suggéré de programmer de la cartographie à pied quand il fait trop froid.

Pour l'an prochain, il faut peut-être chercher un gymnase chauffé.

Joël Digaud a fait une demande de subvention de 200 € auprès de la ligue.

## **5 – LICENCES ET ADHESIONS**

A ce jour 74 adhérents sont enregistrés sur le site. Laurence Alcaïde n'a pas pu rentrer les dernières adhésions de samedi au nombre d'une douzaine.

## **6 – CALENDRIER SUR L'ANNEE**

Il a été établi et sera joint au prochain courrier pour les adhérents.

## **7 – COMMANDE VETEMENTS**

La commande devrait arriver ces jours ci. Elle a été expédiée mardi 3 février.

## **8 – ORGANISATION DU 22 FEVRIER**

Rendez-vous 13 h 15 vers le local Place de la mairie pour la photo.

Départ commun à 13 h 30 puis séparation des différents groupes.

Départ des marcheurs à 13 h 30.

Retour place de la mairie : brioche et vin chaud.

## **9 – SITE INTERNET**

Maurice Carrier propose que les infos « ligue » et « CODEP » soient mises en ligne (elles sont normalement envoyées aux adhérents par mail mais sont-elles lues ? )

Laurent Coss répond que c'est très lourd à gérer et verra peut-être pour mettre des liens pour diffuser ces infos.

Il est prévu :

- Une réunion de répartitions des tâches pour le site le 16 février chez Maurice Carrier
- Une formation le 17 mars chez Maurice Carrier.

René Perrot demande si l'ancien site peut être supprimé. Laurent Coss regardera s'il peut le faire.

## **10 – QUESTIONS DIVERSES**

- Joël Digaud suggère que la fiche récapitulative pour les remboursements des randonnées soit envoyée en début de saison. Le CA décide de ne pas le faire.
- SportBike (Saint Jean de Bournay) a fait une demande pour mettre un stand le lundi de Pâques comme l'an dernier. Le CA donne son accord.
- Le point est fait sur les coupes qui seront remises pour les courses. Monique Didier se charge de demander à la mairie.
- Soirée « diététique et gestion de l'effort » le jeudi 19 février à Coublevie. 7 personnes du GCC sont inscrites.
- Assurance : les non licenciés sont couverts pour les randonnées.
- BRM : Le CA décide que les adhérents du club qui participent aux BRM paient leurs inscriptions.
- Assurance du local : la mairie assure les murs mais le mobilier n'est peut-être assuré. Relire l'option A du contrat ALLIANZ et André Trimaille se renseigne.
- Monique Didier a répondu à l'enquête de Bièvre Isère Communauté concernant les associations et équipements sportifs.

Fin de la séance

Monique Didier Secrétaire